## Bulletin de l'Union des Physiciens

Association des professeurs de Physique et de Chimie

## Éditorial

par Jacqueline TINNÈS

André DURUPTHY est donc arrivé en fin de son deuxième mandat, non renouvelable, et le Conseil du 12 juin 1993 m'a élue à la présidence de l'association pour un mandat de trois ans. Très sensible à la confiance qui m'est accordée et consciente des responsabilités qui m'incombent, je désire vivement continuer le travail auquel j'ai pris part depuis sept ans de vice-présidence (lycées).

André, entré au bureau il y a onze ans, a assuré la présidence pendant six ans. Depuis de nombreuses années, le contexte général aidant, l'Union des Physiciens a été de plus en plus sollicitée et la liste des membres du bureau s'est considérablement allongée! Ce fut l'une des réussites d'André que d'avoir su organiser les tâches de chacun pour que l'association puisse étendre ses activités et être encore mieux reconnue. La confiance qu'il a su manifester à tous, sa droiture et la qualité de ses analyses ont aidé à la constitution d'un bureau dynamique où chacun sait se rendre disponible et où il est agréable de travailler, dans une ambiance chaleureuse et efficace. J'ai la chance de pouvoir garder autour de moi l'ensemble des membres de ce bureau et d'y accueillir Madeleine SONNEVILLE

Les comptes-rendus réguliers des activités de l'U.d.P. ont donné la liste des nombreux dossiers que nous avons eus à défendre depuis six ans, sans relâche et avec constance. Pas toujours avec succès! La suppression de l'enseignement des sciences physiques en 6ème et 5ème en est un cruel exemple. L'une de nos plus grandes satisfactions actuelles reste certainement la reconnaissance de l'importance de l'aspect expérimental de notre enseignement. En sont pour preuve la création de l'exercice en relation avec les T.P. à l'épreuve du baccalauréat, la poursuite des olympiades de chimie, la création des olympiades de physique, le contenu des nouveaux programmes et les réflexions sur l'évaluation

Bon nombre de dossiers restent ouverts pour la rentrée et les projets sont nombreux, j'en citerai quelques-uns :

- une enquête sur les personnels de laboratoire,
- une enquête sur les classes «F<sub>5</sub>, F<sub>6</sub>, F<sub>7</sub>, F<sub>7</sub>,»,
- la mise en place d'une université d'été de physique en 1994,
- les manifestations déjà connues telles que Journées Informatique à Lille et entretiens de La Villette (l'énergie) en mars 1994, olympiades de chimie et de physique, stand à Éducatec et salon de la physique, sans oublier les journées nationales d'Amiens.

Depuis trois ans déjà, l'U.d.P. s'est beaucoup intéressée à ce qui représente la première préoccupation des collègues : les programmes et leur évaluation.

L'étude lancée par le ministre Jospin a débuté à une époque où les réflexions au sein du bureau et du Conseil sur la forme et les contenus allaient bon train. A ce sujet, je voudrais mentionner l'importance que rerpésente pour une présidente la participation des membres du Conseil. Celui-ci est constitué des présidents académiques dont je connais bien la tâche, lourde mais combien fondamentale, et des collègues qui ont accepté de consacrer une partie de leur temps à l'association. Tous sont des professeurs qui connaissent la richesse qu'apporte toute remise en question, qui ont l'habitude d'aller de l'avant pour améliorer leur enseignement. Ils ont largement contribué, avec les membres du bureau, au développement d'une certaine image de notre enseignement que je résumerais par : moins de chimie et de physique «désincarnée», plus d'expériences, plus de liens avec le monde qui nous entoure. Aussi, c'est avec plaisir que nous avons constaté que les rapports sur l'enseignement de la chimie (M. MATTHÉ) et la physique (M. BERGÉ) publiés en 1989 allaient dans le même sens. Les membres du bureau qui

ont été sollicités pour participer, à titre personnel, aux travaux des GTD ont eu le sentiment de ne pas trahir cette image, au contraire.

Nous nous sommes réjouis d'avoir pu publier les propositions de programmes des Groupes techniques de physique et chimie, et de permettre ainsi à l'ensemble des collègues de les analyser et de faire connaître leur avis. Nous avons regretté cependant le nombre très limité de réponses qui nous ont été retournées : deux cents l'an dernier, une trentaine cette année... sur presque dix mille adhérents !... On touche là au problème délicat de la vie réelle de notre association...

Nous avons apprécié les échanges qui ont eu lieu avec les GTD. Nous y avons toujours fait part de la synthèse des réflexions qui nous avaient été transmises, par écrit ou par assemblées académiques interposées. La comparaison entre les propositions de programmes et les programmes déjà officiellement publiés montre que bon nombre de ces remarques ont été prises en compte par les GTD. Il devrait en être de même pour les programmes qui restent à publier.

L'U.d.P. participe au groupe de réflexion sur l'évaluation des sciences physiques au baccalauréat. L'évaluation de la partie expérimentale a été proposée par ce groupe. Encore un dossier qui reste ouvert et qui sera suivi avec intérêt à la rentrée.

Les audiences que nous avons eues auprès de l'Inspection générale, des responsables de la DLC et du cabinet du ministre ont contribué à certaines décisions importantes concernant la mise en place de la réforme\*.

La défense de notre enseignement passe par le dialogue, constructif, avec l'ensemble des partenaires du système éducatif, que ce soit au niveau régional ou au niveau national.

La vie de notre association, et donc la valorisation d'un enseignement de qualité, nécessite la participation de tous : présence aux assemblées académiques et nationales, réponse aux enquêtes qui sont lancées dans le bulletin, initiatives personnelles d'information directe...

L'efficacité du bureau national ne peut qu'en être renforcée.

<sup>\*</sup> Report des programmes de 1<sup>ère</sup>, modification des options, retour à l'ancien horaire en Terminale...

D'autres dossiers restent en attente et nous préoccupent actuellement : l'enseignement en collège (moyens, enseignement en effectif réduit), l'enseignement technique, la formation des maîtres.